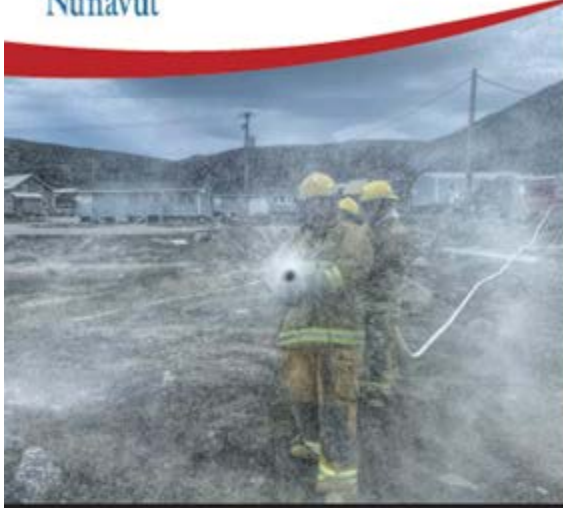




ᑭᑎᑎᑎᑎ ᑭᑎᑎᑎᑎᑎᑎᑎᑎᑎ
Building Nunavut Together
Nunavutluqatigiingniq
Bâtit le Nunavut ensemble



SERVICES COMMUNAUTAIRES ET GOUVERNEMENTAUX

BUREAU DU COMMISSAIRE AUX INCENDIES DU NUNAVUT

RAPPORT ANNUEL 2020



Table des matières

Table des matières	1
Liste des figures.....	2
Mot de la ministre.....	3
Mot du commissaire aux incendies	4
Chiffres clés du rapport annuel 2020 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut.....	5
1.0 Implications opérationnelles de la COVID-19	6
2.0 Coup d’œil sur le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut	6
3.0 Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes	6
4.0 Collaboration avec les parties prenantes.....	7
5.0 Associations et partenariats.....	7
5.1 Council of Canadian Fire Marshals and Fire Commissioners	7
5.2 National Fire Protection Association	8
5.3 Canadian Fire Safety Association	8
5.4 Association des pompiers autochtones du Canada	8
5.5 Association canadienne des chefs de pompiers	8
6.0 Stratégie de protection contre les incendies	8
6.1 Remplacement des camions d’incendie	10
6.2 Calendrier du remplacement des camions d’incendie	11
7.0 Formation des pompiers.....	11
7.1 Cours de formation des pompiers	12
7.2 Concours national des pompiers de l’Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) ..	14
8.0 Études des plans d’exécution.....	14
9.0 Prévention des incendies et sensibilisation de la population.....	14
9.1 Programme de prévention des incendies criminels juvéniles	14
9.2 Programme « Remembering When »	14
9.2 Prévention des incendies et sensibilisation de la population.....	15
9.3 Concours de dessins et calendrier sur la prévention des incendies	15
9.4 Semaine de la prévention des incendies	16
10.0 Pertes dues aux incendies sur le territoire en 2020	16
10.1 Statistiques sur les causes des incendies.....	17
10.2 Pourcentage d’incendies intentionnels causés par des jeunes	18
10.3 Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d’édifice	18

10.4 Pertes combinées classées par type de sources de feu.....	19
10.5 Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence.....	20
10.6 Décès causés par le feu.....	20
10.7 Dommages corporels causés par le feu.....	21
11.0 Tendances en matière d'incendie cette dernière décennie.....	21
11.1 Nombre d'incendies.....	22
11.2 Nombre de victimes d'incendie.....	23
11.3 Pertes matérielles.....	24
11.4 Pertes potentielles.....	24
11.5 Incendies par mois au cours de la dernière décennie et en 2020.....	25
12.0 Incendies par collectivité.....	25
13.0 Conclusion.....	27
14.0 Glossaire.....	28

Liste des figures

Figure 1 – Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes par type d'édifice.....	7
Figure 2 – Caractéristique pour le remplacement des camions d'incendie.....	10
Figure 3 – Calendrier du remplacement des camions d'incendie.....	11
Figure 4 – Cours de formation au niveau territorial et au niveau des collectivités combinés.....	12
Figure 5 – Cours de formation au niveau territorial.....	12
Figure 6 – Cours de formation au niveau des collectivités.....	13
Figure 7 – Statistiques territoriales combinées de 2011 à 2020.....	16
Figure 8 – Causes des incendies par catégorie.....	17
Figure 109 – Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes.....	18
Figure 10 – Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d'édifice.....	18
Figure 11 – Pertes combinées classées par type de sources de feu.....	19
Figure 12 – Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence.....	20
Figure 13 – Décès causés par le feu.....	20
Figure 14 – Dommages corporels causés par le feu.....	21
Figure 15 – Nombre d'incendies.....	22
Figure 16 – Nombre de victimes d'incendie.....	23
Figure 17 – Pertes matérielles.....	24
Figure 18 – Pertes potentielles.....	24
Figure 19 – Comparaison du pourcentage d'incendies par mois.....	25
Figure 20 – Incendies par collectivité.....	26

Mot de la ministre



J'ai le plaisir, en tant que ministre des Services communautaires et gouvernementaux, de présenter le rapport annuel 2020 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut.

La gestion et la direction des affaires du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut s'inscrivent dans le mandat de notre gouvernement défini dans *Turaaqtavut*. Dans ce cadre, pour réaliser nos priorités, nous continuons à renforcer les capacités en matière de sécurité incendie dans les collectivités.

L'équipement et les camions d'incendie sont mis à niveau ou remplacés selon les besoins. Nous poursuivons nos efforts pour accroître le soutien aux municipalités en matière de sensibilisation à la prévention des incendies.

La prévention et la lutte contre les incendies sont essentielles pour éviter les pertes humaines, les blessures et les dégâts dans nos collectivités. De telles pertes représentent un fardeau pour les collectivités, les familles et le gouvernement, et elles sont souvent évitables. Nous nous efforçons de fournir aux pompiers la formation, les outils et les ressources nécessaires pour répondre efficacement aux situations d'urgence liées aux incendies.

Les initiatives de sensibilisation et d'éducation de la population sont cruciales pour s'assurer que les Nunavummiut disposent des bons outils pour faire des choix sécuritaires en matière de sécurité incendie dans leurs foyers, leurs écoles et leurs milieux de travail.

J'aimerais remercier nos pompiers du Nunavut pour les services qu'ils ont rendus à nos collectivités au cours de l'année qui vient de s'écouler, car leur dévouement a contribué à assurer la sécurité des Nunavummiut.

Jeannie Ehaloak

Ministre des services communautaires et gouvernementaux

Mot du commissaire aux incendies

Le rapport annuel 2020 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut fournit aux Nunavummiut des statistiques sur les incendies et des renseignements à jour sur la stratégie de protection contre les incendies du Nunavut. Les statistiques telles que les estimations des dommages causés par les incendies et les montants des pertes potentielles servent à comparer les données et succès en matière de réduction des pertes causées par les incendies. Ils permettent également de guider l'élaboration de programmes de prévention des incendies et de sensibilisation de la population qui participent à s'attaquer aux problèmes de sécurité en matière d'incendie.



Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut contribue à offrir un environnement sécuritaire aux Nunavummiut grâce à la formation de pompiers, aux enquêtes sur les incendies, aux inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes, à la sensibilisation de la population en matière de prévention des incendies et à l'étude de plans de construction. Des fonds sont fournis pour l'acquisition et l'entretien de l'équipement et des fournitures essentiels aux services d'incendie de nos hameaux et de nos villes.

Les activités de lutte contre les incendies et de prévention des incendies demeurent la priorité des services des incendies locaux du Nunavut. Les pompiers jouent un rôle important pour assurer la sécurité de leurs collectivités, mais la responsabilité de soutenir leurs efforts nous incombe à toutes et à tous.

Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts en matière de prévention des incendies en mettant l'accent sur la réduction des décès, des blessures et des pertes matérielles causés par le feu.

Je demande à tous les résidents du Nunavut de mettre en pratique les règles de sécurité incendie dans leurs collectivités. Cela permettra d'éliminer les risques d'incendie et les risques qui menacent la sécurité des personnes pour tous les Nunavummiut.

Ted Clouter, CD, CFEI
Commissaire aux incendies du Nunavut

Chiffres clés du rapport annuel 2020 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut

RAPPORT ANNUEL 2020 | CHIFFRES CLÉS DU BUREAU DU COMMISSAIRE AUX INCENDIES DU NUNAVUT

551

Inspections effectuées pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes



131

Incendies signalés au Nunavut

18

Cours de formation des pompiers



150

Des pompiers ont été formés dans tout le Nunavut

41%

Baisse des incendies signalés sur les dix dernières années



64%

Baisse des dommages corporels causés par le feu sur les dix dernières années

1.0 Implications opérationnelles de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a eu d'importantes conséquences sur les populations et des répercussions financières majeures à l'échelle mondiale. Tout au long de l'année 2020, dans le contexte de la pandémie, le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut (le Bureau) a continué à fournir des services tels que les inspections essentielles pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes, les enquêtes sur les incendies et la formation des pompiers. Ainsi, le Bureau a adopté une approche fondée sur les priorités pour assurer la sécurité des Nunavummiut dans la tourmente de la pandémie. Par exemple, les inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes se sont d'abord concentrées sur les infrastructures et les édifices essentiels qui sont restés ouverts et au service de la population pendant la pandémie. Le travail de planification se poursuit pour décider des priorités pour 2021.

Le personnel a mené à bien la formation, les inspections et les enquêtes dans le respect des directives de sécurité énoncées dans le cadre des restrictions liées à la COVID 19 que le ministère de la Santé et la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) ont mises en œuvre.

2.0 Coup d'œil sur le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut exerce ses activités en vertu de la *Loi sur la sécurité-incendie*. Sa mission est de fournir une expertise, un leadership et une orientation en matière de préservation de la vie et des biens, de réduction et d'élimination des dangers contribuant aux pertes causées par les incendies, et de contribuer à offrir un environnement sûr aux Nunavummiut.

Le Bureau travaille en étroite collaboration avec de multiples associations. Il établit continuellement des partenariats avec des parties prenantes aux niveaux communautaire, territorial, national et international. Ces liens encouragent un environnement qui permet au Bureau de donner aux organisations des conseils et des orientations concernant les services pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes sur le territoire.

En 2020, le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut a effectué des inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes, a assuré la formation de pompiers, a fourni et distribué des ressources éducatives en matière de prévention des incendies, et a donné des conseils et des orientations aux parties prenantes. Il a également fourni des ressources pour soutenir les services d'incendie, appuyé et mené des enquêtes sur les incendies, et tenu à jour les statistiques et les tendances en matière d'incendies.

3.0 Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes

L'année dernière, 551 inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes ont été effectuées sur tout le territoire. Des rapports signalant les problèmes à corriger pour assurer le respect du *Code national de prévention des incendies* ont été remis aux propriétaires des édifices. Des inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes ont été effectuées sur des édifices du territoire, la priorité étant accordée à ceux qui présentent un risque élevé pour la sécurité des

personnes, ainsi qu'aux infrastructures essentielles. La figure 1 présente les statistiques relatives aux types d'inspections effectuées :

Figure 1 – Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes par type d'édifice

Inspections pour la sécurité incendie et la sécurité des personnes par type d'édifice	
Type d'édifice	Pourcentage des inspections (551 au total)
<i>Lieu de rassemblement</i> (écoles, garderies, salles communautaires)	26 %
<i>Institutionnel</i> (centres de santé, établissements de soins, prisons)	6 %
<i>Résidentiel</i> (zones communes des édifices à appartements)	9 %
<i>Services aux entreprises et aux particuliers</i> (bureaux)	11 %
<i>Commerces</i> (magasins, commerces de détail)	23 %
<i>Industriel</i> (fabrication, postes d'essence, centrales électriques)	25 %
Total	100 %

4.0 Collaboration avec les parties prenantes

Une des fonctions principales du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut est d'agir à titre de ressource pour ses partenaires et les parties prenantes avec qui il interagit. Le personnel de tous les échelons du Bureau fournit de l'information, interprète les codes, et offre des conseils et de l'orientation sur tous les aspects liés à la sécurité des édifices, la sécurité des personnes et la sécurité incendie.

Le Bureau collabore régulièrement avec ses homologues territoriaux du ministère de la Justice, de la Santé, de l'Éducation et des Services à la famille, ainsi qu'avec la Société d'habitation du Nunavut, la GRC et les hameaux du Nunavut. Le partenariat avec chacune de ces organisations joue un rôle crucial dans le succès de la mission du Bureau. Le Bureau continue d'entretenir et de tisser des liens avec les services d'incendie du Nunavut grâce à des formations offertes à l'échelle territoriale et municipale avec l'aide de l'organisation Nunavut Municipal Training Organization.

5.0 Associations et partenariats

Le Bureau est un membre actif de diverses associations. Le territoire reste ainsi à la pointe de la protection contre les incendies en se tenant au courant de l'information actuelle et en se formant sur de multiples plateformes. Ces associations sont présentées ci-dessous :

5.1 Council of Canadian Fire Marshals and Fire Commissioners

Le Council of Canadian Fire Marshals and Fire Commissioners (CCFMFC) est une source reconnue et fiable de leadership et de connaissances à l'échelle nationale en matière de sécurité incendie et de soutien à la résilience en cas de crise au Canada. Le CCFMFC mise sur une approche nationale homogène et cohérente en matière d'enjeux et de préoccupations liés aux services d'incendie. Il se compose de représentants de chaque province et territoire, ainsi que du ministère de la Défense nationale.

5.2 National Fire Protection Association

La National Fire Protection Association (NFPA) est une organisation mondiale autofinancée sans but lucratif. Créée en 1896, elle œuvre pour éviter les décès et blessures, ainsi que les pertes matérielles et financières que peut causer le feu. Sa mission est d'aider à sauver des vies et à minimiser les pertes grâce à l'information, au savoir et à l'engagement pour cette cause. La NFPA diffuse de l'information et des connaissances dans 300 codes de consensus et normes. Elle se livre également à des activités de recherche, de formation, d'éducation, de sensibilisation et de défense des intérêts. La NFPA a établi des partenariats avec d'autres organisations dont l'intérêt est d'approfondir cette mission commune.

5.3 Canadian Fire Safety Association

La Canadian Fire Safety Association (CFSA) est un organisme sans but lucratif créé en 1971 pour promouvoir la sécurité incendie grâce à des séminaires, des cours de formation en sécurité, des bulletins d'information et de bourses d'études.

La CFSA s'emploie à mettre en avant la science et à améliorer les méthodes de protection et de prévention des incendies. Elle se procure et diffuse de l'information sur ces sujets au bénéfice de la population canadienne, et ce, afin qu'elle comprenne et mette en œuvre les mesures de protection adéquates contre les pertes humaines et matérielles causées par le feu.

5.4 Association des pompiers autochtones du Canada

Fondée en 1991, l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) est un corps uni d'organisations régionales autochtones canadiennes de services d'urgence et d'incendie. L'Association a été créée pour faciliter l'échange de l'information et soutenir la mise en œuvre de services, promouvoir des normes nationales en matière de prévention des incendies et de lutte contre le feu, et assurer la sensibilisation sur ces sujets au sein des communautés autochtones du Canada.

5.5 Association canadienne des chefs de pompiers

Fondée en 1909, l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) est une organisation indépendante sans but lucratif dont les membres volontaires représentent les services d'incendie de tout le pays. La mission de l'ACCP est de mettre en relation les associations provinciales, territoriales et alliées du Canada et les parties prenantes externes pour faire progresser la sécurité des populations et des pompiers.

6.0 Stratégie de protection contre les incendies

Les membres du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut ont procédé à des vérifications de l'équipement des services d'incendie. Cette tâche s'ajoute à la réception et à la vérification des rapports mensuels des services d'incendie qui inventorient et consignent l'état de l'équipement que le service a reçu. L'équipement a été financé en vertu de la Politique de contribution aux campagnes de sensibilisation de la population à la sécurité incendie. Les vérifications et les rapports ont également permis de documenter l'état des casernes et des camions d'incendie, ce qui a aidé à déterminer l'état général et l'état de préparation opérationnelle des services d'incendie et à décider si des équipements supplémentaires étaient nécessaires. Voici quelques exemples des types d'équipements fournis :



- Remplacement des vêtements de protection des pompiers usés ou endommagés (tenues de feu, gants, bottes, casques, etc.).



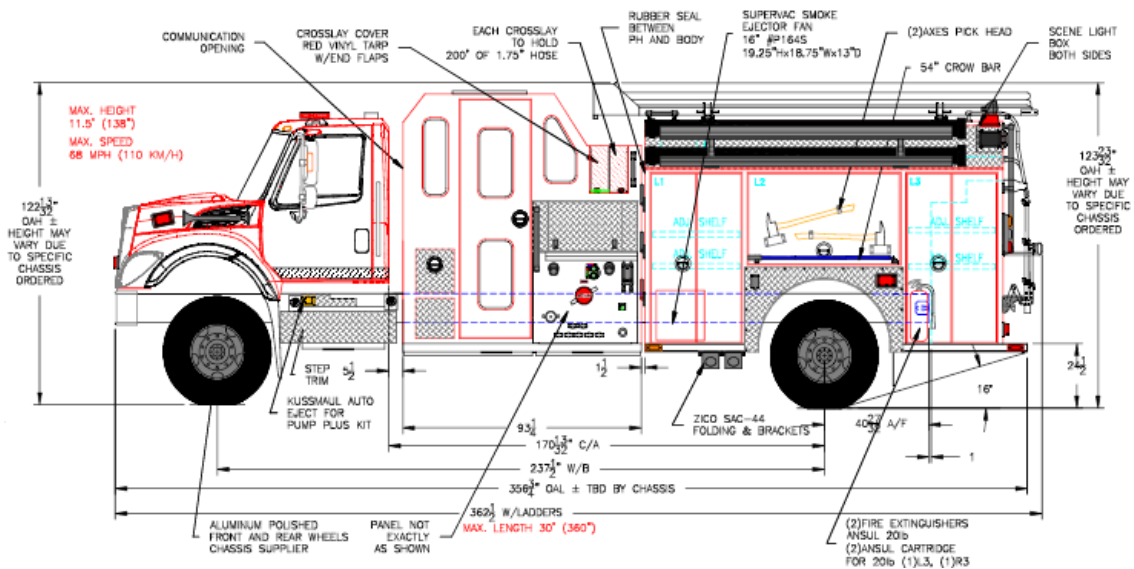
- Remplacement du matériel de lutte contre le feu usé ou endommagé (tuyaux, divisions à robinets, échelles, vannes, haches et embouts, etc.)



6.1 Remplacement des camions d'incendie

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut a soutenu le programme de remplacement des camions d'incendie du territoire. Le budget d'investissement annuel pour le remplacement des camions est actuellement de 500 000 \$ par engin. Les camions de pompiers au Nunavut sont certifiés par les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) en vertu de la norme S-515. Ils ont une durée de vie prévue de 20 ans. En 2020, des camions d'incendie ont été achetés pour les collectivités de Naujaat et de Gjoa Haven.

Figure 2 – Caractéristique pour le remplacement des camions d'incendie



En photo ci-dessus : Le camion d'incendie que le hameau de Gjoa Haven a reçu en 2020.

6.2 Calendrier du remplacement des camions d'incendie

Le ministère des Services communautaires et gouvernementaux a élaboré un calendrier de remplacement des camions d'incendie dans les collectivités qui va jusqu'à 2028. Il prend principalement en compte l'âge et l'état des véhicules. Un sommaire du calendrier est présenté à la figure 3.

Figure 3 – Calendrier du remplacement des camions d'incendie

Collectivité	Année
Kugaaruk	2021
Coral Harbour	2021
Sanikiluaq	2022
Igloodik	2022
Resolute Bay	2023
Clyde River	2023
Qikiqtarjuaq	2024
Arctic Bay	2024
Sanirajak	2025
Taloyoak	2025
Chesterfield Inlet	2026
Whale Cove	2026
Grise Fiord	2027
Pond Inlet	2027
Iqaluit	2028
Kimmirut	2028

7.0 Formation des pompiers

En 2020, 18 formations de pompier ont été données par le territoire et les municipalités. Les pompiers en formation peuvent s'inscrire aux cours territoriaux d'où qu'ils viennent au Nunavut, tandis que les cours au niveau de la collectivité sont propres à chaque service d'incendie. L'alliance de ces deux types de cours donne aux pompiers l'occasion de s'entraîner avec leurs homologues d'autres parties du Nunavut et d'acquérir des compétences au sein de leur propre service en utilisant leur équipement.

Sur l'ensemble du territoire, 150 pompiers ont reçu une formation qui leur a permis d'améliorer leurs



En photo ci-dessus : Des pompiers éteignent ensemble un véhicule *en feu* pendant un *exercice de formation*.

compétences, leurs connaissances et leurs capacités dans diverses tactiques de lutte contre les incendies.

7.1 Cours de formation des pompiers

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut a proposé des cours de formation des pompiers en partenariat avec la Nunavut Municipal Training Organization (MTO). La figure 4 présente une liste des types de cours et du nombre de participants qui les ont suivis sur l'ensemble du territoire en 2020.

Figure 4 – Cours de formation au niveau territorial et au niveau des collectivités combinés

Cours de formation pour les pompiers au niveau territorial et au niveau des collectivités		
Type de cours	Nombre de cours	Nombre de pompiers
Cours de formation au niveau territorial	10	86
Cours de formation au niveau des collectivités	8	64
Total	18	150

La figure 5 présente une liste détaillée des cours du Bureau au niveau territorial, avec le lieu et le nombre de pompiers participant.

Figure 5 – Cours de formation au niveau territorial

Cours de formation au niveau territorial		
Cours	Lieu	Nombre de participants
Fire Service Instructor (pompier instructeur)	Iqaluit	5
Firefighter Level 1 (formation pour les pompiers niveau 1)	Cambridge Bay	10
Fire Pump Operations A (opérateur d'autopompe niveau A)	Pangnirtung	5
Firefighter Level 1 (formation pour les pompiers niveau 1)	Iqaluit	9
Firefighter Level 1 (formation pour les pompiers niveau 2)	Iqaluit	9
Firefighter Level 1 (formation pour les pompiers niveau 2)	Pond Inlet	9
Fire Officer Level 1 (officier pompier niveau 1)	Iqaluit	10
Fire Life Safety Educator (formateur à la sécurité incendie et à la sécurité des personnes)	Baker Lake	6
Fire Life Safety Educator (formateur à la sécurité incendie et à la sécurité des personnes)	Igloolik	8
Fire Officer Workshop (atelier pour les officiers pompiers)	Iqaluit	15
Total		86



En photo à gauche : Un opérateur de pompe du service d'incendie démontre les techniques de remplissage d'eau pour alimenter le camion.

La figure 6 présente une liste détaillée des cours que le Bureau a proposés au niveau des collectivités, ainsi que le nombre de participants, tel que mentionné à la figure 4.

Figure 6 – Cours de formation au niveau des collectivités

Cours de formation au niveau des collectivités	
Lieu	Nombre de participants
Gjoa Haven	9
Igloolik	6
Kimmirut	11
Kugluktuk	5
Pangnirtung	8
Pond Inlet	11
Qikiqtarjuaq	7
Taloyoak	7
Total	64



En photo ci-dessus : Un pompier du Nunavut s'exerce à utiliser un extincteur d'incendie portatif lors d'une formation.

7.2 Concours national des pompiers de l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC)

Le concours national des pompiers de l'Association des pompiers autochtones du Canada qui devait se tenir au Québec a été annulé en raison de la pandémie.

8.0 Études des plans d'exécution

Le gouvernement du Nunavut a adopté la *Loi sur le code du bâtiment* en septembre 2018. La responsabilité de la bonne application des codes en matière de sécurité du bâtiment (notamment les exigences en matière de prévention des incendies pour les nouveaux édifices et les projets de rénovation) a été transférée du Bureau du commissaire aux incendies au bureau du Chef du service du bâtiment. Les plans d'exécution (dessins et spécifications) sont étudiés pour vérifier leur conformité aux codes nationaux de sécurité correspondants et pour s'assurer que les précautions nécessaires ont été prises afin de prévenir les incendies. Pendant la période de transfert des responsabilités, les études de plan qui ont commencé avant l'application de la *Loi sur le code du bâtiment* sont considérées comme étant des projets du Bureau, ils restent donc sous sa responsabilité jusqu'à la fin de l'opération de construction.

9.0 Prévention des incendies et sensibilisation de la population

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut fournit aux services d'incendie des documents de présentation. Ceux-ci peuvent s'en servir dans le cadre d'opérations de prévention et des séminaires de sensibilisation de la population dans les collectivités. La Politique de contribution aux campagnes de sensibilisation de la population à la sécurité incendie finance ces ressources.

9.1 Programme de prévention des incendies criminels juvéniles

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut continue d'intervenir auprès de jeunes qui ont été orientés vers son Programme de prévention des incendies criminels juvéniles. Il identifie les jeunes, les rencontre lors d'entretiens et les évalue. Ce programme vise à prévenir la pyromanie chez les enfants et les jeunes. Plusieurs volets ont été mis en œuvre : l'identification d'enfants et jeunes impliqués dans le déclenchement de feux, la conduite d'entretiens avec les jeunes pyromanes et leurs proches, l'utilisation d'outils d'évaluation pour aider à déterminer le risque de récurrence futur et la mise en place d'une intervention concrète. Le premier des trois cours de formation annuels était prévu pour l'automne 2020, mais il a été reporté à cause de la pandémie. Le cours a été reprogrammé pour le premier trimestre de l'année civile 2021.

9.2 Programme « Remembering When »

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut continue à étoffer et à adapter son programme « Remembering When » qui diffuse aux aînés de nos collectivités des messages de sécurité incendie. Il s'agit d'un programme de prévention en sécurité incendie proposé aux services d'incendie locaux, aux soignants et aux autres personnes concernées par la sécurité des aînés. Le programme « Remembering When » va donner à des habitants des collectivités la formation et les compétences nécessaires pour relayer le message auprès des aînés.

9.2 Prévention des incendies et sensibilisation de la population

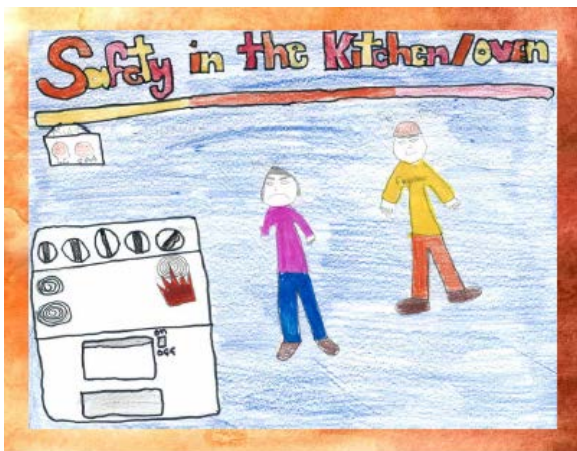
Les équipes responsables de la prévention des incendies et de la sensibilisation de la population ont organisé des séminaires dans les services d'incendie des hameaux du territoire. Les participants y ont acquis toutes sortes de compétences en sécurité incendie qu'ils ont pu ensuite mettre en pratique chez eux, dans leurs écoles et leur collectivité. Le Bureau a soutenu ces efforts en formant des intervenants en sécurité incendie et en sécurité des personnes, ainsi qu'en proposant de la documentation, des ressources et un financement aux services d'incendie.



En photo ci-dessus : Deux pompiers proposent une présentation sur la sécurité incendie lors d'un séminaire de sensibilisation de la population.

9.3 Concours de dessins et calendrier sur la prévention des incendies

Les élèves de tout le Nunavut ont pris part au concours annuel de dessins sur la prévention des incendies. Des images ont été sélectionnées, puis associées à des conseils mensuels sur la prévention des incendies pour créer le calendrier de prévention des incendies de l'année qui s'annonce. Le calendrier est distribué tous les ans à travers le territoire avec le soutien des services d'incendie des hameaux.



En photo à gauche : L'un des dessins gagnants qui figurera dans le calendrier 2020 de prévention des incendies. Il est accompagné du conseil « Restez en sécurité dans la cuisine et près du four ».

9.4 Semaine de la prévention des incendies

La semaine de la prévention des incendies s’est déroulée du 4 au 10 octobre 2020 sous le thème « Servir la sécurité incendie dans la cuisine! ». Ce thème vise à sensibiliser la population aux mesures simples, mais importantes, qu’il faut prendre pour assurer sa sécurité et celle de son entourage dans la cuisine. Les services d’incendie proposent des activités de prévention dans leurs collectivités, comme des visites de la caserne, des séances de prévention dans les écoles et des journées portes ouvertes de recrutement. Des trousseaux pédagogiques de prévention des incendies ont été fournis aux services d’incendie avec le soutien du Bureau pour la semaine de la prévention des incendies.



En photo ci-dessus : La bannière de la Semaine de la prévention des incendies 2020 sous le thème « Servir la sécurité incendie dans la cuisine! ».

10.0 Pertes dues aux incendies sur le territoire en 2020

En 2020, 131 incendies ont été signalés sur l’ensemble du territoire du Nunavut. La valeur en dollars des pertes rapportées était de 5 739 995 \$ pour tout le territoire et la valeur des pertes potentielles rapportées était de 579 385 503 \$.

On note là une augmentation par rapport au nombre d’incendies signalés l’année dernière. Le chiffre se situe aussi au-dessus de la moyenne de la dernière décennie, qui est de 127 feux. Au cours des dix dernières années, le nombre d’incendies rapportés annuellement a fluctué entre 71 et 161. La figure 7 ci-dessous détaille les statistiques relatives aux incendies sur les dix dernières années :

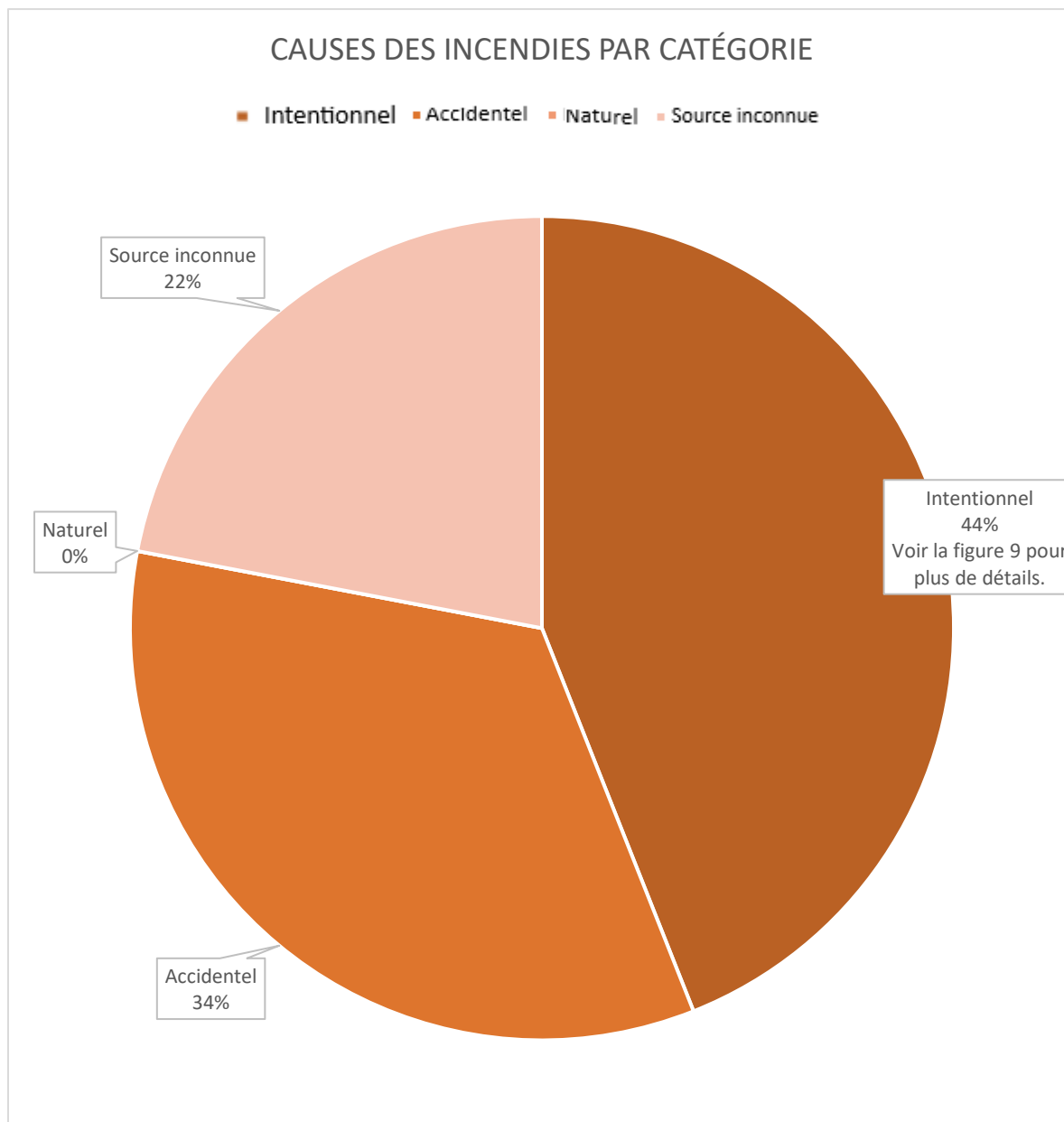
Figure 7 – Statistiques territoriales combinées de 2011 à 2020

Statistiques territoriales combinées de 2011 à 2020					
Année	Nombre d’incendies	Nombre de décès	Nombre de blessés	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars
2020	131	2	6	5 739 955 \$	579 385 503 \$
2019	73	0	6	7 373 765 \$	131 799 100 \$
2018	71	1	8	26 034 464 \$	306 796 623 \$
2017	135	4	15	41 781 679 \$	406 295 719 \$
2016	115	0	15	2 928 623 \$	416 894 831 \$
2015	141	5	18	44 560 547 \$	622 154 289 \$
2014	134	1	8	5 415 166 \$	403 155 161 \$
2013	161	1	13	4 386 188 \$	532 470 260 \$
2012	157	6	20	16 816 160 \$	512 205 110 \$
2011	150	0	13	53 635 747 \$	502 251 792 \$

10.1 Statistiques sur les causes des incendies

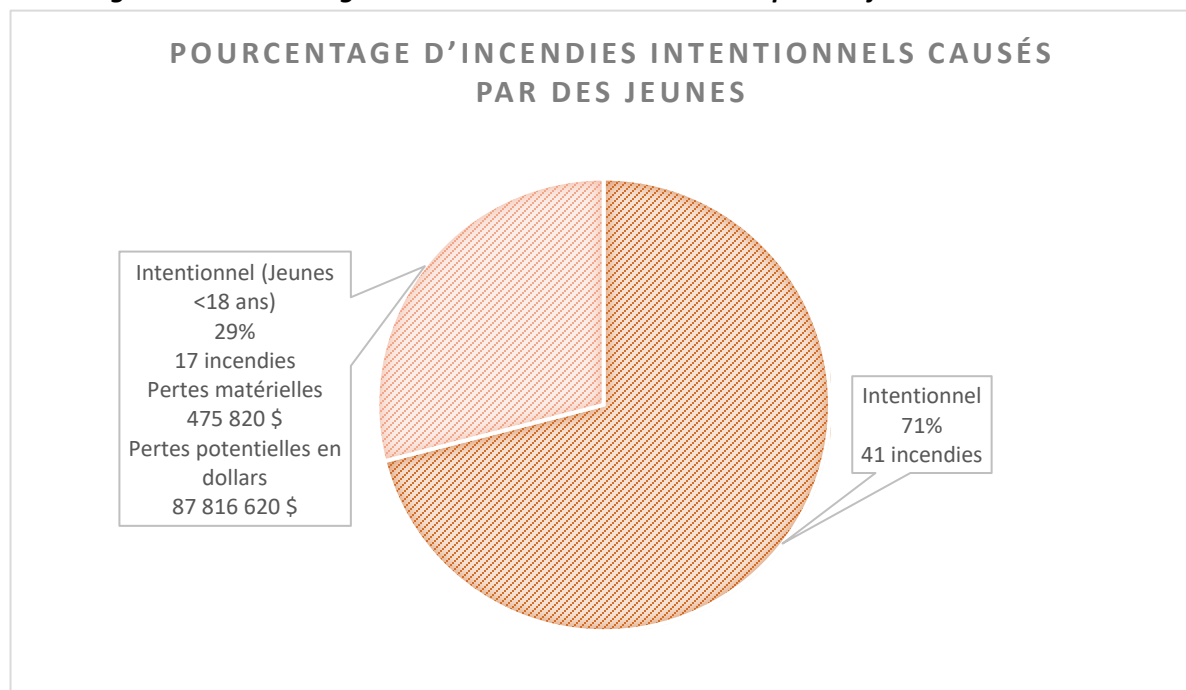
Les statistiques sur les incendies sont réparties en quatre catégories principales : *incendie accidentel*, *incendie intentionnel*, *incendie naturel* et *incendie d'origine inconnue*. Le Council of Canadian Fire Marshals and Commissioners, qui fournit la structure de code canadienne pour les statistiques de pertes dues au feu, a normalisé la nomenclature des catégories ainsi que leurs codes pour tout le Canada. Les figures 8 et 9 proposent plus de détails sur ces statistiques.

Figure 8 – Causes des incendies par catégorie



10.2 Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes

Figure 9 – Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes



10.3 Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d'édifice

La figure 10 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des incendies rapportés selon les types d'édifices, avec le total des pertes en dollars, des pertes potentielles et le montant assuré pour chaque catégorie.

Figure 10 – Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d'édifice

Pertes causées par le feu combinées et classées selon le type d'édifice				
Type d'édifice	Nombre d'incendies	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars	Montant assuré
Lieu de rassemblement	5	125 200 \$	84 595 000 \$	84 050 000 \$
Institutionnel	11	322 205 \$	318 028 218 \$	293 966 381 \$
Résidentiel	57	2 974 280 \$	47 991 900 \$	4 550 000 \$
Services aux entreprises et aux particuliers	0	0 \$	0 \$	0 \$
Commerce	3	41 000 \$	4 570 000 \$	4 065 000 \$
Industriel	2	1 980 000 \$	2 474 465 \$	852 000 \$
Lieu d'entreposage	31	106 170 \$	111 381 120 \$	40 000 \$
Équipement spécial servant au transport ou aux édifices	22	191 100 \$	10 344 800 \$	5 476 942 \$
Total	131	0 \$	0 \$	0

Remarque : Certaines installations gouvernementales s'assurent elles-mêmes, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant assuré rapporté.

10.4 Pertes combinées classées par type de sources de feu

La figure 11 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des types de sources de feu rapportées, avec le total des pertes en dollars, des pertes potentielles et le montant assuré pour chaque catégorie.

Figure 11 – Pertes combinées classées par type de sources de feu

Pertes combinées classées par type de sources de feu				
Source de feu	Nombre d'incendies	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars	Montant assuré
Équipement de cuisson	10	386 530 \$	7 072 465 \$	302 000 \$
Équipement de chauffage	13	283 200 \$	62 109 737 \$	36 775 000 \$
Appareils et équipements électroménagers	1	3 000 \$	29 966 381 \$	29 966 381 \$
Équipement de distribution électrique	4	28 500 \$	588 000 \$	0 \$
Autre équipement électrique	3	25 300 \$	115 041 300 \$	4 041 300 \$
Articles de fumeur et flamme à nue	66	3 766 225 \$	343 946 620 \$	316 400 000 \$
Exposition	0	0 \$	0 \$	0 \$
Divers et source inconnue	34	1 247 200 \$	20 661 000 \$	5 515 642 \$
Total	131	0	0	0

Remarque : Certaines installations gouvernementales s'assurent elles-mêmes, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant assuré rapporté.

10.5 Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence

La figure 12 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des actes ou négligences rapportés, avec le total des pertes en dollars, des pertes potentielles et le montant assuré pour chaque catégorie.

Figure 12 – Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence

Pertes combinées provoquées par un acte ou une négligence				
Acte ou négligence	Nombre d'incendies	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars	Montant assuré
Intentionnel	41	883 755 \$	183 391 000 \$	165 550 000 \$
Intentionnel (jeunes <18 ans)	17	475 820 \$	87 816 620 \$	80 850 000 \$
Accidentel	45	3 319 230 \$	286 946 733 \$	137 778 381 \$
Naturel	0	0 \$	0 \$	0 \$
Source inconnue	28	1 061 150 \$	21 231 150 \$	8 821 942 \$
Total	131	0	0	0

Remarque : Certaines installations gouvernementales s'assurent elles-mêmes, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant assuré rapporté.

10.6 Décès causés par le feu

La figure 13 ci-dessous montre la répartition des incendies ayant causé la mort selon le type d'édifice, la source et la cause de l'incendie mortel, ainsi que selon le type de victime.

Figure 13 – Décès causés par le feu

Décès causés par le feu								
Incident	Type d'édifice	Source de feu	Cause de l'incendie	Décès d'hommes	Décès de jeunes garçons	Décès de femmes	Décès de jeunes filles	Total
1	Sans catégorie	Articles de fumeur et flamme à nue	Accidentel	1	0	0	0	1
2	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Accidentel	1	0	0	0	1
Total				2	0	0	0	2

10.7 Dommages corporels causés par le feu

La figure 14 ci-dessous montre la répartition des incendies ayant causé des blessures selon le type d'édifice, la source et la cause de l'incendie ayant causé des dommages corporels, ainsi que selon le type de victime.

Figure 14 – Dommages corporels causés par le feu

Dommages corporels causés par le feu								
Incident	Type d'édifice	Source de feu	Cause de l'incendie	Hommes blessés	Jeunes garçons blessés	Femmes blessées	Jeunes filles blessées	Total
1	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Intentionnel	1*	0	0	0	1
2	Résidentiel	Divers	Accidentel	1	0	0	0	1
3	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Accidentel	0	0	1	0	1
4	Sans catégorie	Divers	Accidentel	0	0	1	0	1
5	Résidentiel	Articles de fumeur et flamme à nue	Intentionnel	1	0	0	0	1
6	Sans catégorie	Divers	Accidentel	1	0	0	0	1
Total				4	0	2	0	6

*Pompier blessé

11.0 Tendances en matière d'incendie cette dernière décennie

L'analyse des statistiques et des tendances en matière d'incendie permet au Bureau d'offrir aux Nunavummiut un environnement plus sécuritaire en fournissant de l'expertise, un leadership et des conseils pour la réduction et l'élimination des risques de dommages et de pertes causés par le feu.

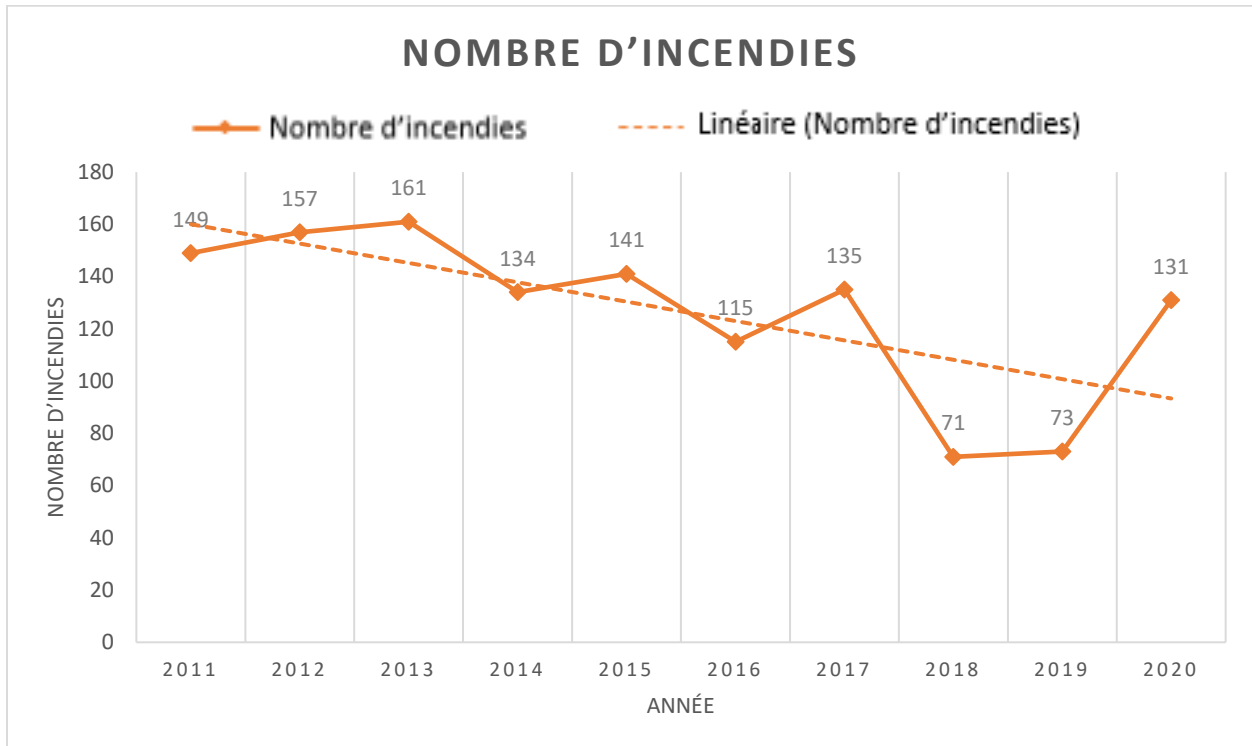
Le nombre d'incendies signalés au Bureau a augmenté en 2020, mais la courbe de tendance sur les dix dernières années est à la baisse. On peut attribuer cela aux avancées technologiques dans la conception des édifices, aux activités pour la prévention des incendies, à la sensibilisation de la population et au renforcement de la formation dans les services d'incendie.

Bien que l'année 2020 ait connu une baisse des pertes matérielles déclarées, les pertes potentielles sont en hausse. La courbe de tendance des dix dernières années montre toutefois une baisse des pertes matérielles et des pertes potentielles. L'augmentation des pertes matérielles en 2020 s'explique par la taille plus importante des édifices (par exemple, des écoles) où des incendies se sont produits. La compréhension et l'interprétation des statistiques et des tendances en matière d'incendie aide le Bureau à choisir où se concentrer à adapter ses futures activités de prévention des incendies

11.1 Nombre d'incendies

La figure 15 ci-dessous montre le nombre total d'incendies rapportés au cours des dix dernières années, avec une tendance (linéaire) dégagée à partir des données collectées.

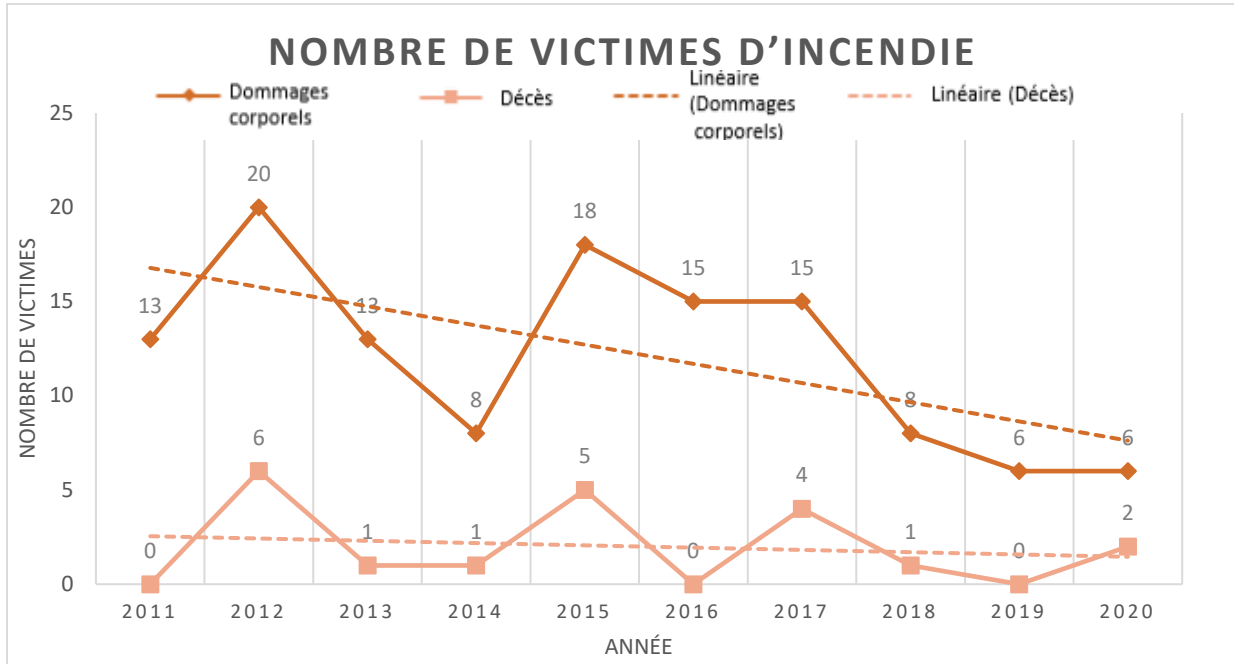
Figure 15 – Nombre d'incendies



11.2 Nombre de victimes d'incendie

La figure 16 ci-dessous montre le nombre total d'incendies ayant fait des victimes, blessés ou des morts, au cours de la dernière décennie, avec les tendances (linéaires) pour les deux groupes de données présentés.

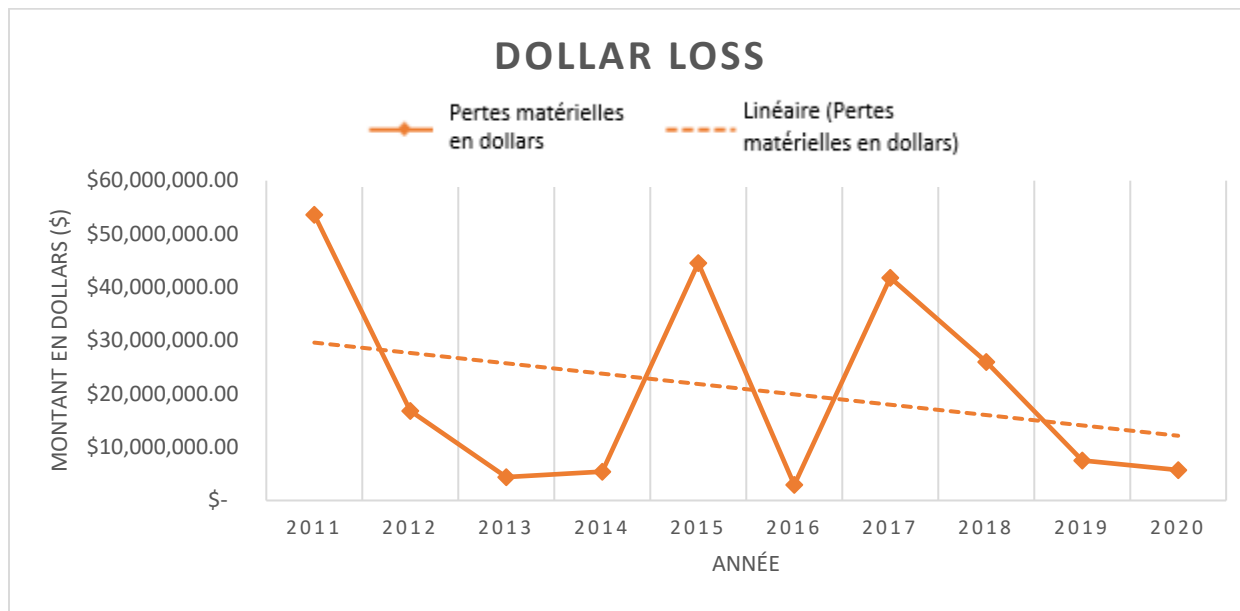
Figure 16 – Nombre de victimes d'incendie



11.3 Pertes matérielles

La figure 17 ci-dessous montre les pertes en dollars rapportées au cours de la dernière décennie, avec une tendance (linéaire) se dégageant des données présentées.

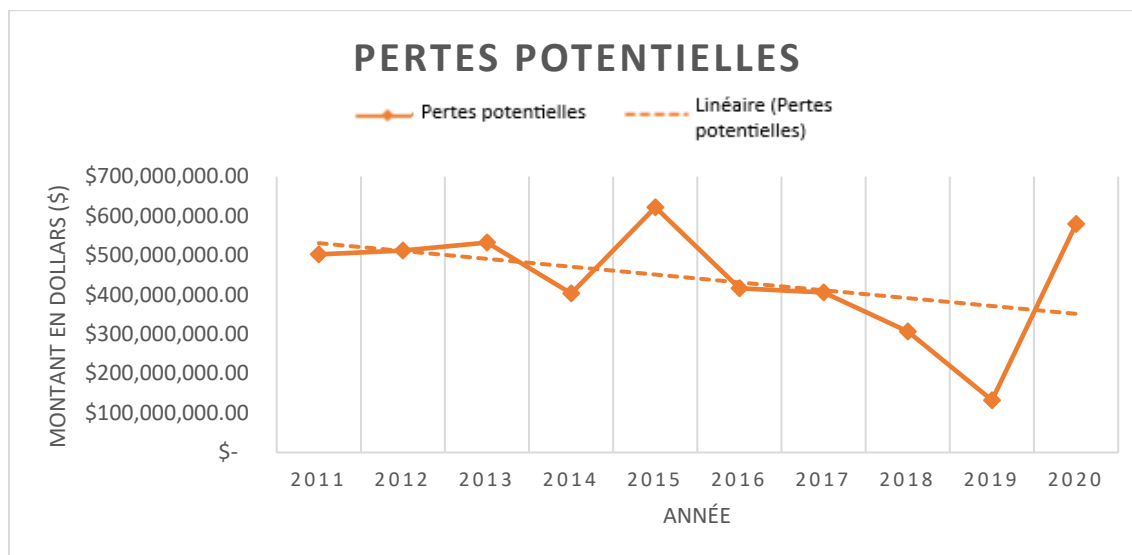
Figure 17 – Pertes matérielles



11.4 Pertes potentielles

La figure 18 ci-dessous montre la valeur en dollars des pertes potentielles rapportées au cours de la dernière décennie, avec une tendance (linéaire) se dégageant des données présentées.

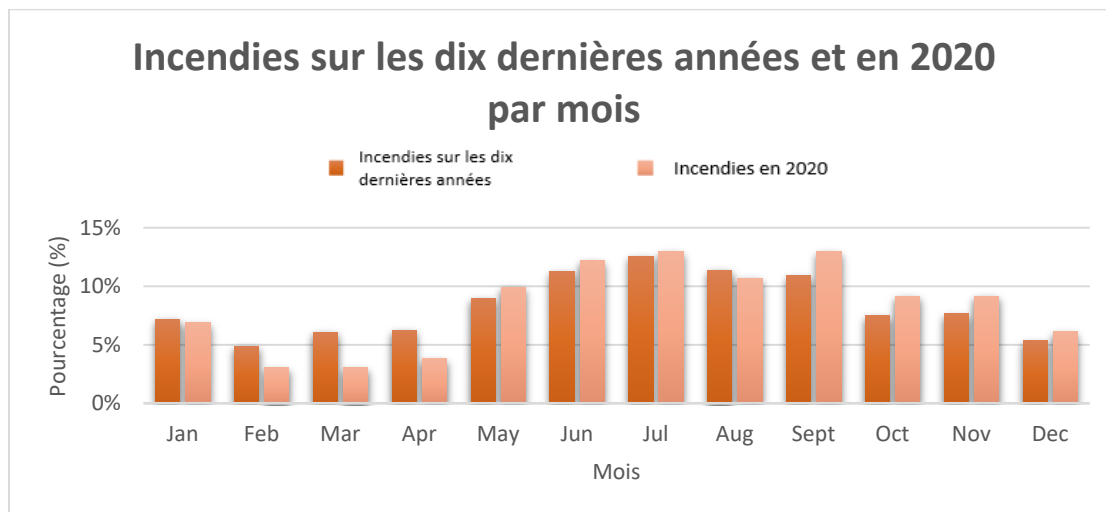
Figure 18 – Pertes potentielles



11.5 Incendies par mois au cours de la dernière décennie et en 2020

La figure 19 ci-dessous montre le pourcentage d'incendies rapportés au cours de la dernière décennie (1267), avec une comparaison du pourcentage d'incendies rapportés en 2020 (131).

Figure 19 — Comparaison du pourcentage d'incendies par mois



En photo à gauche : Deux pompiers procédant à l'extinction d'un feu lors d'une activité de formation.

12.0 Incendies par collectivité

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut mène une enquête sur chaque incendie, soit directement, soit grâce à des assistants locaux. Il s'agit notamment du personnel du service des incendies et de la Gendarmerie royale du Canada qui aide également à déterminer la cause et l'origine des incendies. En 2020, les assistants du commissaire aux incendies ont participé aux enquêtes ou ont apporté leur aide dans le cadre de 73 incendies rapportés à travers le Nunavut, comme indiqué à la figure 20.

Figure 20 – Incendies par collectivité

Incendies par collectivité	
Ville ou hameau	Nombre d'incendies
Arctic Bay	3
Arviat	7
Baker Lake	8
Cambridge Bay	9
Chesterfield Inlet	2
Clyde River	1
Coral Harbour	2
Gjoa Haven	4
Grise Fiord	0
Igloolik	14
Iqaluit	32
Kimmitut	2
Kinngait	1
Kugaaruk	1
Kugluktuk	2
Naujaat	1
Pangnirtung	6
Pond Inlet	7
Qikitarjuaq	2
Rankin Inlet	11
Resolute Bay	1
Sanikiluaq	8
Sanirajak	1
Taloyoak	6
Whale Cove	0
Total	131

13.0 Conclusion

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut encourage et renforce la sécurité des édifices et des personnes sur l'ensemble du territoire du Nunavut. Son personnel dévoué maintient un niveau élevé de professionnalisme au quotidien dans son travail avec divers partenaires pour soutenir les nombreux programmes et initiatives dans lesquels le Bureau est impliqué. Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut s'efforce continuellement d'améliorer l'efficacité et le rendement de ses activités et tâches quotidiennes, de manière à continuer de fournir un environnement sécuritaire aux Nunavummiut.



14.0 Glossaire

Incendie accidentel

Les incendies accidentels sont ceux pour lesquels les causes probantes n'indiquent pas qu'un acte humain intentionnel ait déclenché ou aidé à la propagation de l'incendie dans une zone où il ne devrait pas y avoir de feu. Lorsqu'il est impossible de déterminer ou prouver avec un degré acceptable de certitude l'intention qui se cache derrière l'action d'une personne, la classification correcte est « inconnue ».

Lieu de rassemblement

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé comme lieu de rassemblement de personnes à des fins civiques, politiques, religieuses, éducatives, récréatives, de voyage ou pour d'autres buts similaires, ou encore pour la consommation de nourriture ou de boisson. Il peut notamment s'agir de théâtres, d'églises, de salles communautaires, de bibliothèques, de débits de boisson titulaires d'un permis, de restaurants, de cafés, d'écoles, d'arénes et de salles d'entraînement.

Édifice servant aux services personnels et commerciaux

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé pour des transactions commerciales ou l'achat et la vente de services professionnels ou personnels. Il peut notamment s'agir de banques, de salons de coiffure, de cabinets de dentiste ou de médecin, de bureaux et de postes de police.

Pertes matérielles en dollars

La valeur totale en dollars des dommages causés par un incendie.

Pertes potentielles en dollars

La valeur totale en dollars des pertes potentielles, notamment la valeur en dollars des pertes et la valeur totale de l'édifice.

Protection contre les incendies

La protection contre les incendies englobe la protection des vies et la sécurité des personnes et propriétés. Il s'agit notamment de mesures de protection dans la conception des édifices, d'activités de prévention des incendies et de sensibilisation de la population, de l'extinction des feux et d'enquêtes sur les incendies.

Incendie intentionnel

Un incendie qui est allumé intentionnellement dans une zone ou dans un contexte ou/et quand il ne devrait pas y avoir de feu

Édifice industriel (risque élevé)

Un édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux, et qui contient suffisamment de matériel hautement combustible, inflammable ou explosif pour représenter un risque d'incendie particulier en raison de ses caractéristiques inhérentes. Il s'agit notamment des installations de stockage en vrac de liquides

inflammables ou de substances dangereuses, de distilleries, de meuneries, d'élevateurs à grains, d'entreprises de peinture et d'usines de traitement de papier recyclé.

Édifice industriel (risque moyen)

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux qui contient plus que 50 kg/m² ou 1200 MJ/m² de surface de plancher de combustible et qui n'est pas classé comme édifice industriel à haut risque. Il s'agit notamment d'entrepôts frigorifiques, d'usines, de laboratoires, de garages avec ateliers de réparation, de postes d'essence, d'entrepôts et d'ateliers de travail du bois.

Édifice industriel (faible risque)

Un édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux qui contient moins que 50 kg/m² ou 1200 MJ/m² de surface de plancher de combustible. Il s'agit notamment d'usines, de laboratoires, de garages d'entreposage, d'entrepôts et d'ateliers.

Édifice institutionnel

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé par des personnes qui ont besoin de soins ou de traitements spéciaux en raison de limites physiques ou cognitives, ou par des personnes qui sont privées ou incapables d'assurer leur propre préservation en raison de mesures de sécurité hors de leur contrôle. Il s'agit notamment de maisons de repos, de pénitenciers, de prisons, d'hôpitaux et de maisons de soin qui peuvent loger dix personnes ou plus.

Assistants locaux

Une personne nommée à titre d'assistant local du commissaire aux incendies, sous la direction du commissaire aux incendies, doit remplir les fonctions imposées et peut exercer les pouvoirs conférés à un assistant local définis dans la *Loi sur la sécurité-incendie* et ses règlements.

Édifice commercial

Un édifice, ou une partie de celui-ci, utilisé pour exposer ou vendre des produits au détail de biens, d'articles ou de marchandise. Il peut notamment s'agir de grands magasins, de salles d'exposition, de marchés, de magasins et de supermarchés.

Incendie naturel

Les incendies naturels sont des incendies qui se produisent sans intervention ou action humaine directe, comme les feux causés par des éclairs, des tremblements de terre, des vents et des inondations.

Édifice résidentiel

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé par des personnes qui y sont hébergées, mais qui n'y sont pas pour recevoir des soins ou des traitements, ou ne sont pas détenues involontairement. Il peut notamment s'agir d'appartements, de dortoirs, d'hôtels, de maisons et de motels.

Incendie d'origine inconnue

Les incendies d'origine inconnue sont des incendies qui n'ont pas encore fait l'objet d'une enquête ou sur lesquels une enquête a été faite ou est en cours, et dont les connaissances actuelles ne permettent pas encore leur catégorisation. L'enquête peut être encore en cours et la cause pourrait être déterminée plus tard avec l'émergence ou la découverte d'une nouvelle information.